



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE CIVILE 2024

Conformément à l'article 148 du Code municipal, **AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, CHANTAL PRIMEAU, greffière-trésorière adjointe, que le Conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 12 décembre 2023, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année civile 2024, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances, comme suit :

MOIS	JOUR	HEURE
Janvier	Mardi le 23 janvier 2024 (exceptionnellement)	19h30
Février	Mardi le 13 février 2024	19h30
Mars	Mardi le 12 mars 2024	19h30
Avril	Mardi le 9 avril 2024	19h30
Mai	Mardi le 14 mai 2024	19h30
Juin	Mardi le 11 juin 2024	19h30
Juillet	Mardi le 9 juillet 2024	19h30
Août	Mardi le 27 août 2024 (exceptionnellement)	19h30
Septembre	Mardi le 10 septembre 2024	19h30
Octobre	Mardi le 8 octobre 2024	19h30
Novembre	Mardi le 12 novembre 2024	19h30
Décembre	Mardi le 10 décembre 2024	19h30

Ces séances se tiennent à l'hôtel de ville, Salle des délibérations, au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, à moins d'avis contraire.

Donné à Les Cèdres, ce 14^e jour du mois de décembre 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, CHANTAL PRIMEAU, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2024 aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité, et ce en date du 14 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois de décembre 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe